



APPEL A CANDIDATURES

PARTICIPEZ AU CHALLENGE DE PROJETS DU FORUM ENTREPRENDRE DANS LA CULTURE EN PAYS DE LA LOIRE 2020

Vous êtes un porteur de projet culturel et créatif ? Seul ou en collectif ?

Vous portez un projet innovant dans la culture ?

La DRAC Pays de la Loire, la Région des Pays de la Loire et la SAMOA vous proposent de venir présenter votre projet lors du Forum Entreprendre dans la Culture en Pays de la Loire qui se déroulera le 27 octobre 2020 à Mediacampus (Nantes) !

Vous aurez 5 minutes pour présenter votre projet, suivi de 5 minutes de questions / réponses pour tenter de gagner un accès direct à la finale de *l'accélérateur Culture porté par la SAMOA* ainsi qu'une dotation de 2 000 € attribuée par la DRAC Pays de la Loire et la Région des Pays de la Loire.

Date limite de dépôt des candidatures : 7 octobre 2020

Plus qu'un événement, le Forum Entreprendre dans la Culture est LE rendez-vous professionnel dédié aux acteurs des filières culturelles et créatives.

Initié en 2014 par le Ministère de la Culture et de la Communication, l'ambition du Forum est de soutenir et accompagner les entrepreneurs culturels, professionnels de la culture et étudiants dans leurs projets de développement ou de création d'entreprise dans le secteur de la culture.

Fort du succès de ses deux premières éditions en 2016 et 2018 à Angers et à Nantes, le Forum posera ses valises à Nantes, le **27 octobre prochain dans les locaux de Mediacampus**, au cœur du Quartier de la création sur l'Île de Nantes. Le Forum Entreprendre dans la Culture en Pays de la Loire est coordonné par le Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire [[Plus d'informations ici](#)].

LE CHALLENGE DE PROJETS

Cette troisième édition du Forum Entreprendre dans la Culture en Pays de la Loire est marquée par l'organisation du challenge de projets culturels.

Ce challenge a pour ambition de mettre en valeur et de soutenir les projets culturels innovants et créatifs inscrits dans une démarche entrepreneuriale.



Les projets les plus créatifs, les plus convaincants et les plus innovants seront sélectionnés par un comité composé de professionnels de l'entrepreneuriat culturel.

Les six projets culturels sélectionnés, à l'issue de cet appel à candidature, seront challengés le 27 octobre prochain lors d'une session de pitches, sous un format de **5 minutes de présentation, et de 5 minutes de questions/réponses.**

LES PRIX

Le ou la lauréat-e sélectionné-e, à l'issue de cette session de pitches du 27 octobre 2020, aura le privilège de gagner une aide financière d'une valeur de 2 000 € attribuée par la DRAC et la Région des Pays de la Loire.

Le ou la lauréat-e aura également le privilège de gagner une place pour la finale de l'accélérateur Culture porté par la SAMOA.

La dotation financière se découpe ainsi :

- 1 000 € attribué par la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire
- 1 000 € attribué par le Conseil Régional des Pays de la Loire

L'accélérateur culture est un programme d'accompagnement complet proposé par la Samoa aux acteurs culturels afin de les aider à développer leurs projets. Il permet à ces structures d'identifier et de travailler leurs offres et des modèles économiques pérennes, de rompre l'isolement des entrepreneurs en leur offrant l'occasion d'échanger avec leurs pairs, et leur donne accès à des réseaux d'experts. Chaque année, six projets sont accompagnés pendant 9 mois. [Plus d'informations ici.](#)

A QUI S'ADRESSE CET APPEL A CANDIDATURES ?

Les porteur·euse·s de projets, associations et dirigeant·e·s d'entreprises qui souhaitent participer à ce challenge de projets devront être implantés en Pays de la Loire et avoir un projet en lien avec les Industries Culturelles et Créatives.

QUELS SONT LES CRITERES DE SELECTION ?

1. Thématique : lien avec les Industries Culturelles : média, audiovisuel, édition, spectacle vivant (musique, théâtre, danse, art de rue...), arts visuels, patrimoine, métiers d'arts.

2. Innovation et proposition de valeur du projet : offre différenciante ; nouveau concept culturel, innovation d'usage, de service ou technologique.

Seront également étudiés les nouveaux formats et offres culturelles ayant particulièrement pris en compte les contraintes liées à la crise sanitaire liée au COVID-19.



3.Stratégie de développement envisagée et accès au marché : cible clients visées par le projet et accès à ces cibles ; sources de revenus et/ou chiffre d'affaires potentiel lié à la commercialisation du projet ; hybridation des modèles de financement.

4.Équipe : Démarche entrepreneuriale ; compétences et complémentarité de l'équipe projet.

5.Impact du projet : contribution à l'attractivité du territoire ; et à la création d'emplois.

MODALITES DE REPONSE

Pour candidater, il suffit de :

- **Etape 1 :** Compléter le dossier de candidature ci-joint
- **Etape 2 :** Déposer votre candidature en ligne en complétant le formulaire et en y joignant votre dossier de candidature

Les candidatures devront être déposées sur la plateforme GLADYS en suivant le lien :

[Lien vers le dépôt de candidatures](#)

N.B. : Vous pouvez ajouter des images, des vidéos ou des liens pour illustrer votre concept / activité. **Le dossier ne doit pas dépasser un total de 15 pages.** N'hésitez pas à l'adapter pour une présentation claire de votre projet / entreprise.

CALENDRIER

- **7/09/2020 :** lancement de l'appel à candidatures
- **7/10/2020 :** fin de l'appel à candidatures
- **9/10/2020 :** Pré-sélection de 6 candidats (maximum)
- **27/10/2020 :** présentation des projets lors du Forum Entreprendre dans la Culture
- **Décembre 2020 :** Finale de l'accélérateur Culture pour le lauréat du challenge de projet

LES MEMBRES DU JURY & LA SELECTION

La sélection se fera par un comité composé de la DRAC Pays de la Loire, la Région des Pays la Loire, la SAMOA ainsi qu'un-e professionnel·le du secteur culturel.

Conditions particulières :

En participant à cet appel, les auteurs des projets autorisent expressément les organisateurs du Forum Entreprendre dans la Culture en Pays de la Loire à publier, reproduire et diffuser publiquement tout ou partie des éléments de leur projet, à toutes fins liées à la promotion et à la communication de l'événement, sur tous supports, par tous médias, dans tous pays. Les projets soumis et non



sélectionnés seront détruits. Ils demeurent néanmoins la propriété de leurs auteurs. La participation à cet appel à projets entraîne l'acceptation complète des conditions précitées.

Le comité de pré-sélection se réserve le droit de modifier le nombre de projets sélectionnés pour le pitch devant le jury final, dans le respect des critères de sélection cités ci-dessus.

Pour toute information complémentaire : tangi.fouyer@samo-nantes.fr